

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 11 avril à 17h15 à l'école Saint-Édouard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Isabelle Gariépy	parent
Caroline Monette	enseignante
Catherine Olivier,	enseignante
Isabelle Pelletier	parent, VICE-PRÉSIDENTE
Alain Roy,	représentant du service de garde
Bertrand Ruffieux,	parent, PRÉSIDENT
Ginette Roy,	enseignante
Robert Vaillant	parent

ÉTAIENT ABSENTS :

Nathalie Goyette	parent
------------------	--------

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Marie-Claude Dicaire,	directrice de l'école
-----------------------	-----------------------

PUBLIC PRÉSENT

Marie-Pier Bélanger	enseignante
France Diotte	enseignante
Colette Ferland	enseignante
Geneviève Gauthier	orthopédagogue
Élise Larose	enseignante
Kim Moison	enseignante

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Bertrand Ruffieux, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Alain Roy et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout au varia du point suivant : Questionnement d'un parent d'un élève de 4^e année concernant le programme international.

18CE1516-027

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 FÉVRIER 2016

Il est proposé par Bertrand Ruffieux et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 15 février soit adopté avec les modifications suivantes : .au point 4 changer la phrase dans le 1^{er} paragraphe pour : « Beaucoup d'élèves s'inscrivent lors des menus à thème mais ce n'est pas beaucoup plus rentable car plusieurs ne s'inscrivent pas les autres jours ». Au point 4 remplacer le 2^e paragraphe par : « Isabelle Pelletier demandera, via le comité de parents, s'il y a quelque chose à faire afin de pouvoir diminuer les coûts de location des cafétérias pour les petites écoles car c'est un service aux élèves ». Au point 5, Parc-école ajouter à la fin du 1^{er} paragraphe la phrase suivante : « Et aussi, une soumission détaillée incluant l'excavation des balançoires sur la cour avant afin d'économiser sur le transport de la machinerie. » Au point 5, secteurs scolaires ajouter au début de la 2^e phrase : « Au sud de l'autoroute 10 ».

18CE1516-028

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune discussion à ce point.

5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION ET SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Politique d'encadrement pour les frais chargés aux parents : Ce point devra être reporté à la prochaine rencontre car la direction n'a pas toutes les données à cet effet.

Résolution pour le don de 3000\$ du Club Optimiste pour l'achat de matériel informatique : La direction informe les membres qu'avec le don du Club Optimiste, l'école aimerait se procurer 8 iPad mini avec les accessoires. Le montant de l'achat s'élèverait aux environs de 2 900\$. Avec l'argent de surplus, il serait possible d'acheter des applications. Isabelle Pelletier demande si c'est le Club Optimiste qui voulait que le don serve à acheter du matériel informatique. La direction répond que le Club Optimiste désirait savoir à quoi servirait le don et l'école leur a envoyé une lettre de demande pour l'achat de iPad mini.

Il est proposé par Bertrand Ruffieux, secondé par Isabelle Pelletier, que le don de 3 000\$ fait par le Club Optimiste de Lac Brome serve à acheter du matériel informatique, soit des iPads mini ainsi que des boîtiers et des applications pour ces iPads mini.

18CE1516-028

Adoptée à l'unanimité

Parc-école : Les travaux devraient débuter le 26 avril. Une dalle de béton sera coulée et environ 1 semaine plus tard, lorsque le béton aura séché, la compagnie reviendra faire l'installation du module. La direction n'était pas à l'aise de faire installer des balançoires car les soumissions n'ont pas été faites. L'argent sera mis de côté afin de pouvoir faire les demandes de soumission l'an prochain.

Afin d'économiser sur les coûts d'excavation et tel que discuté à la dernière rencontre, Isabelle Pelletier demande s'il est possible de faire les bassins pour les balançoires puisque la machinerie sera déjà sur place. Marie-Claude Dicaire répond qu'il est préférable que ce soit la même compagnie qui prépare le terrain et qui installe les balançoires. Le fournisseur retenu pour le module de la cour arrière ne sera pas nécessairement le même pour les balançoires. Selon les procédures, pour les achats de plus de 1000\$, une soumission doit être demandée.

Pour économiser le déplacement de la machinerie, il est suggéré de faire le bassin pour 8 balançoires même si seulement l'achat de 4 balançoires est possible.

La direction mentionne que le processus doit être fait adéquatement.

Photos scolaires 2016-2017 : L'école a fait des demandes de soumission à 3 compagnies, soit Studio Nala, La pomme verte et Imagimage. Selon les nouvelles normes de la commission scolaire, l'école ne peut accepter de ristourne de la compagnie ni de mosaïque gratuite. Les prix des photos sont donc ajustés en conséquence. Les critères de sélection étaient le rapport qualité prix, le choix d'un fond virtuel et la possibilité de faire les photos de groupe à l'extérieur. Le choix s'est donc arrêté sur la compagnie Imagimage qui avait offert un très bon service cette année.

Isabelle Pelletier propose, pour les prochaines années, de faire affaire avec des compagnies locales.

Campagne de financement 2016-2017: Pour l'année prochaine, il est proposé de reconduire les campagnes de financement suivantes : la vente de fromage et le souper spaghetti. Une autre campagne de financement, qui aurait lieu à la relâche, est aussi suggérée : la vente de billets de tirage d'une paire de billets pour une partie du Canadien, de l'Impact, des Alouettes ou peut-être même, pour le Cirque du Soleil. Les profits de cette campagne iraient soit pour le programme international ou pour le parc-école. Les détails restent à déterminer.

Il est proposé par Bertrand Ruffieux, secondé par Isabelle Pelletier que les trois campagnes de financement 2016-2017 soient approuvées.

18CE1516-029

Approuvée à l'unanimité

Isabelle Pelletier en profite pour parler de la compagnie Studio Pro qui propose une campagne de financement clé en main. Cette campagne consiste à la vente d'un passeport qui offre plus de 5 000\$ de rabais dans certains commerces de la région de Cowansville, Granby et Bromont. Le passeport se vend 20\$ et l'école fait 10\$ de profit pour chaque passeport vendu. Il est offert en 2 versions, été et hiver. Elle parle aussi d'une campagne de financement fait par l'école Joseph-Poitevin qui consistait à vendre des tasses contenant des rabais de divers commerçants.

La direction parlera avec l'équipe école pour la campagne des passeports rabais.

École inter (mutation) : À la dernière rencontre, la grille-matières a été approuvée. Les membres du conseil d'établissement doivent approuver l'orientation générale de l'école. Il est donc proposé de maintenir le programme international pour l'année 2016-2017.

Il est proposé par Isabelle Pelletier, secondée par Bertrand Ruffieux, que le programme international se poursuive en 2016-2017.

18CE1516-030

Approuvée à l'unanimité

6. INFORMATIONS ET DEMANDES DU COMITÉ DE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE

Ginette Roy informe les membres que les profits du souper spaghetti sont de plus de 6 000\$. Puisque les commerçants sont très sollicités pour le souper spaghetti, il serait préférable de ne pas les solliciter pour d'autres campagnes de financement.

7. INFORMATIONS ET DEMANDES DE LA COORDONATRICE DES PARENTS BÉNÉVOLES

Remerciement aux parents qui ont aidé lors du souper spaghetti.

8. INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS

5^e et 6^e année : 2 jours au Centre plein-air Jouvence les 13 et 14 juin. Le prix est de 110\$ par élève. 100\$ est payé par les parents et 10 \$ par l'école. L'école peut, s'il y a lieu, défrayer les coûts de la sortie si les parents ne le peuvent pas.

1^{re} et 2^e année : Dans le cadre du module « Les métiers » les élèves cuisineront un dîner pizza avec Isabelle le 21 avril. Le coût de l'activité : environ 200\$ incluant le dîner pour les élèves.

2^e année : Pièce de théâtre en collaboration avec Esther Dallaire, grand-mère d'un élève de 2^e année. Les élèves pratiqueront à 3 reprises (dates

à déterminer) et feront 2 représentations le 28 avril. La première à 10h30 et à la deuxième à 13h30 à la chapelle située près de l'école. Aucun coût.

2^e année : Une conférence de Clowns Sans Frontières et une exposition de photos prises dans différents pays aura lieu après chacune des représentations de la pièce de théâtre. Les heures seront de 11h à 11h20 et de 14h à 14h20. Une contribution volontaire sera demandée à l'entrée pour l'organisme Clowns Sans Frontières

Maternelle, 1^{re} et 2^e année : Conte et musique avec Rose Latulipe à l'école le 6 mai. Le coût de l'activité : 100\$ par classe.

Maternelle et 6^e année : Visite à la caserne de pompiers de Lac Brome le 12 mai. Sortie à pied. Aucun coût.

Maternelle, 1^{re} et 2^e année : Visite au Centre d'interprétation de la nature du Lac Boivin et dîner au parc Daniel Johnson le 15 juin. Départ de l'école à 9h00 et retour 14h45. Coût total de l'activité pour les 4 groupes : 650\$.

6^e année : Golf pour les élèves de 6^e année au golf Lac Brome. Deux ou trois sorties sont prévues, selon les disponibilités des bénévoles. Le transport se fera par autobus et le coût sera pris dans le budget École en forme et en santé.

5^e année : Centre nationale de vélo, pour une activité d'initiation au vélo. Coût et date à déterminer.

Il est proposé par Isabelle Gariépy, secondée par Catherine Olivier, que toutes les activités décrites ci-dessus soient approuvées.

18CE1516-031

Approuvée à l'unanimité

9. SUIVI DES APPROBATIONS PAR COURRIEL

Cabane à sucre le 18 mars – approuvée par la majorité.

10. INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Le service de garde a fait un sondage pour connaître les besoins des utilisateurs pour l'heure de fermeture. Au total, 11 parents ont répondu qu'ils voudraient que le service de garde reste ouvert jusqu'à 18h00, mais, sur ces 11 parents, seulement 3 viennent chercher leur enfant au plus tard à 17h50. Afin d'économiser sur le salaire de l'éducatrice et afin de pouvoir afficher le poste avec les bonnes heures, le service de garde aimerait savoir si le conseil d'établissement est d'accord que le service de garde ferme à 17h45.

Il est proposé par les membres du conseil d'établissement qu'Alain Roy vérifie avec les 3 familles concernées. Si elles sont d'accord, le service de garde pourra fermer à 17h45 sinon, l'heure de fermeture devra rester à 18h00. Alain Roy informera les membres du résultat.

18CE1516-032

Approuvée à l'unanimité

L'association des services de garde en milieu scolaire a écrit un article sur Alain Roy, le service de garde de Saint-Édouard et tous les projets réalisés à l'école. Cet article de 6 pages a paru dans la revue de l'association des services de garde en milieu scolaire sous la rubrique « Les grandes entrevues ».

Le samedi 16 avril Alain Roy et Mélissa McMahon se rendront au salon des services de garde en milieu scolaire à Drummondville afin d'y

présenter le projet de l'Inde. Les kiosques les plus populaires se mériteront un prix « Coup de cœur ». Robert Vaillant accompagnera l'équipe du service de garde à titre de bénévole. Ils seront les représentants de l'école Saint-Édouard et de la commission scolaire.

La semaine des services de garde se tiendra cette année du 16 au 20 mai. Le service de garde en profitera pour présenter le spectacle sur le Brésil. La date du spectacle et les heures de représentations restent à déterminer. Une contribution volontaire sera demandée et sera versée à la Fondation des Sports Adaptés.

Marie-Claude Dicaire informe les membres que Dan Bogan offre une activité de golf gratuite aux élèves de l'école en parascolaire au Club de golf Knowlton. Les feuilles d'inscription seront envoyées aux familles sous peu. Le transport doit être assumé par les parents.

Caroline Monette aimerait savoir si l'activité de golf avec les élèves de 6^e année pourrait avoir lieu au Club de golf Knowlton. Marie-Claude Dicaire vérifiera avec Dan Bogan.

11. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

Isabelle Pelletier informe les membres que la commission scolaire est à revoir les façons d'évaluer les coûts de location des cafétérias. Un membre du comité de parents a mentionné que le service de traiteur de son école était assumé par le IGA de la communauté. La cafétéria est un service. Il est possible de faire des campagnes de financement pour aider à défrayer les coûts du loyer.

Le dîner cabane à sucre et les dîners à thème sont, en quelques sortes, des campagnes de financement pour aider à payer le loyer de la cafétéria.

Selon la commission scolaire, la cafétéria de l'école ne serait pas en difficulté car il n'y a pas de déficit, les revenus sont positifs. Isabelle Marcotte comprend le principe du loyer mais ne comprend pas pourquoi le loyer était plus élevé l'année dernière que cette année.

Isabelle Pelletier informe les membres qu'il est possible de suivre une formation sur les rôles, les responsabilités et le jargon des conseils d'établissement. La personne se déplace dans les milieux pour offrir cette formation. Il est possible de regrouper plusieurs écoles pour la formation.

Isabelle Pelletier croit que parfois, le CÉ passe à côté de certaines choses. Par exemple, pour les critères d'inscription, elle ne savait pas qu'elle pouvait faire des recommandations pour les prochaines années. Marie-Claude Dicaire communiquera avec Paule-Andrée Bouvier à ce sujet et en informera les membres.

12. VARIA

Questionnement d'un parent d'élève de 4^e année concernant le programme international : L'enseignante de 4^e année a rencontré les parents des élèves de 4^e année au début de son mandat et, selon les parents, elle ne semblait pas trop au courant du programme international ce qui inquiétait certains parents. Catherine Olivier répond qu'avant de rencontrer l'enseignante pour le programme international, elle lui a laissé le temps de bien finaliser la fin d'étape, de connaître les élèves. Depuis, elle a eu une formation maison, termine présentement un module et en débutera un autre prochainement.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Ginette Roy et résolu que la séance soit levée à 18h30.

18CE1516-033

Adopté à l'unanimité

Signature
Président

Signature
Directrice